

REGLEMENT

Sancy verte & Tour VTT du Sancy

■ Participation

La "Sancy-Verte", est un challenge de masse V.T.T, sport et loisir, ouvert à tous à partir de 8 ans. Ce challenge est constitué de plusieurs épreuves ou circuits, définis selon les catégories et le choix des parcours.

Elle est organisée par la ville de LA BOURBOULE, la Communauté de Communes du Sancy, l'ASB OMNISPORT et le Service Animation de la ville de LA BOURBOULE.

Tous les concurrents du fait de leur inscription s'engagent à se soumettre au présent règlement.

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFC, UFOLEP, FFCT, et aux non-licenciés munis d'un certificat médical de moins de trois mois.

Ne sont pas considérés comme licenciés, les possesseurs de licences autres que : FFC, UFOLEP, FFCT, et autres!

L'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Seuls les parcours suivants sont autorisés :

La **SANCY-KIDS** pour les 8 / 14 ans

La **SANCY-VERTE 30 km** à partir de 15 ans licenciés ou 16 ans non-licenciés

La **SANCY-VERTE 50 km** à partir de 17 ans licenciés ou 18 ans non-licenciés

Le **TOUR DU SANCY 100 km** à partir de 17 ans licenciés ou 18 ans non-licenciés ; **un nouveau parcours sur plus de 80 % de chemin vtt**

■ Sécurité

Le port du casque rigide, le respect des règles de sécurité et le cas échéant, le respect du Code de la Route sur les portions goudronnées, sont obligatoires pour tous.

Les changements de vélos et l'assistance extérieure sont interdits.

Le respect de l'état d'esprit sportif et de l'intégrité des circuits est obligatoire.

La plaque de cadre devra être fixée de façon visible sur le vélo.

Un dispositif d'encadrement et de secours est mis en place selon chaque parcours.

Une assurance responsabilité civile a été souscrite. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel et pendant la durée de l'épreuve pour des participants régulièrement inscrits et contrôlés au départ et à l'arrivée.

Cette assurance ne prend en charge ni les soins, ni les dommages matériels, chaque participant est responsable de ses dommages et possède sa propre assurance accident.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, en cas de vol, de détérioration du matériel ou d'équipements pendant la durée de l'épreuve.

Les épreuves et tracés définis peuvent être modifiés, neutralisés, voir annulés, sans préavis et préjudice d'aucune sorte, par le seul directeur de l'épreuve.

Les comportements antisportifs, les non-respects du règlement, du Code de la Route, des parcours balisés ou de la sécurité d'une manière générale, sont passibles d'exclusion.

Le personnel médical est habilité à suspendre ou faire évacuer, tout participant, prenant des risques pouvant nuire à sa santé, à sa vie ou à celle des autres.

Concernant le Tour VTT du Sancy, des horaires de mise hors course sont appliqués :

- Besse (gendarmerie) : 13h
- Super Besse (foyer de ski de fond) : 14h
- Picherande : 15h
- Chastreix : 16h
- Carrefour des Roches: 17h

Avec l'aimable autorisation des communes :

Le Mont-Dore, Saulzet le Froid, le Vernet Ste Marguerite, Beaune Le Froid, Le Chambon, Murol, Saint Victor la Rivière, Besse et Saint Anastaise, Picherande, Chastreix et la Tour D'auvergne

■ Palmarès et remise des prix

Un classement scratch est établi licenciés et non-licenciés confondus pour chaque parcours. Des récompenses seront attribuées aux :

- 10 premiers sur le 100 km
 - 10 premiers sur le 50 km
 - 10 premiers sur le 30 km
- ainsi que par tirage au sort.

■ Droits d'inscriptions

L'inscription donne droit à l'attribution chronologique d'une plaque de cadre.

A l'accès aux zones de départ, à l'utilisation des circuits balisés et du dispositif mis en place pour l'épreuve, aux douches, au lavage de vélos, aux points de ravitaillement et à la pasta-partie.

Aucun bulletin d'inscription ne sera pris en compte sans le règlement.

Aucun remboursement ne sera effectué après le Mercredi 24 Août 2011.

Le prix de l'inscription par épreuve est fixé à :

- **SANCY-KIDS** : Gratuit

- **SANCY-VERTE / 30 km**

+ 15 ans licencié **17p**

+ 16 ans non licencié **20p**

Tandem (licencié ou non) **30p**

- **SANCY-VERTE / 50 km**

+ 17 ans licencié **20p**

+ 18 ans non licencié **23p**

Tandem (licencié ou non) **32p**

- **TOUR DU SANCY / 80 km**

+ 17 ans licencié **23p**

+ 18 ans non licencié **26p**

Tandem (licencié ou non) **34p**

une caution ou la licence est demandée pour le prêt de la puce électronique

PROGRAMME

Sancy verte & Tour VTT du Sancy

SAMEDI 27 AOÛT

15h/18h Accueil des participants, retrait des plaques de cadre et inscriptions au Square Joffre.

DIMANCHE 28 AOÛT

7h/11h30 Accueil des participants, retrait des plaques de cadre et inscriptions au Parc Fenestre.

8h45 Tour V.T.T du Sancy

Briefing et mise en grille au Parc Fenestre.

9h00 Départ du 14^e Tour V.T.T du Sancy au Parc Fenestre.

9h45 Sancy-Verte / 50 km

Briefing et mise en grille au Parc Fenestre.

10h00 Départ de la Sancy-Verte / 50 km au Parc Fenestre.

10h45 Sancy-Verte / 30 km

Briefing et mise en grille au Parc Fenestre.

11h00 Départ de la Sancy-Verte / 30 km au Parc Fenestre.

A partir de 13h PASTA-PARTIE au Parc Fenestre (réservé aux participants)

13h Départ de la Sancy-Kids / 8 km au Parc Fenestre. **Nouvel horaire**

15h Podium, remise des prix et tombola au Parc Fenestre

BULLETIN D'INSCRIPTION

Sancy Verte & Tour VTT du Sancy

Nom : .. i i

Prénom : ... i i

Date de Naissance : / / i i i i i i i i

Adresse : i i

Code Postal : .. i i i i i i i i i i i i i i

Ville : i i

Tél et mail : .. i i i i i i i i i i i i i i

Sexe : F M

Mineur : (joindre une autorisation parentale)

Non Licencié : (joindre un certificat médical d'aptitude au V.T.T)

Licencié F.F.C / F.F.C.T / UFOLEP :

(copie de la licence obligatoire)

N° de la Licence :

Club :

CHOIX DU PARCOURS

+ 3p inscription sur place samedi 27, dimanche 28 Août

SANCY-KIDS / 8 km **Gratuit**

SANCY-VERTE / 30 km

+ 15 ans licencié **17p**

+ 16 ans non licencié **20p**

Tandem (licencié ou non) **30p**

SANCY-VERTE / 50 km

+ 17 ans licencié **20p**

+ 18 ans non licencié **23p**

Tandem (licencié ou non) **32p**

TOUR DU SANCY / 100 km

+ 17 ans licencié **23p**

+ 18 ans non licencié **26p**

Tandem (licencié ou non) **34p**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité. Je déclare être licencié ou posséder un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois. Je suis couvert par une assurance et déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé pouvant être dû à la suite directe ou indirecte de l'épreuve.

Lu et approuvé

Date / / 2011

Signature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)

responsable légal de

l'autorise à participer à l'épreuve V.T.T désignée.

Fait le / / 2011

Signature

A retourner accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de
ôASB Omnisport ô Sancy Verteô à : Service Animation ô Mairie de
La Bourboule ô Place de la République ô 63150 ô La BOURBOULE